

[Tribune] Mauvaise passe ! Bibliothèques : faire obstacle à la répression liée au passe sanitaire

Suite au mouvement de grève contre la mise en place du passe sanitaire pour accéder aux médiathèques, des procédures disciplinaires ont été entamées pour sanctionner les initiateurs, notamment à Grenoble. [Un collectif d'acteurs de la culture](#) appelle « à l'abandon immédiat des procédures engagées contre les bibliothécaires refusant le contrôle du passe sanitaire et défendant un accès inconditionnel, gratuit et universel à ces lieux de partage... »

Le 22 juillet, le journal Libération publiait [une tribune réunissant de très nombreuses signatures](#) d'associations, de syndicats, de partis politiques, de personnalités et d'élus, s'opposant au projet de loi sanitaire et dénonçant le passe sanitaire car « *toute vie sociale et professionnelle sera contrainte par le fait d'être vacciné* ».

Plus loin, les signataires insistaient et précisaient « *nous aspirons à des mobilisations dans les semaines et les mois qui viennent* ». Cet appel clair à faire mouvement fut largement entendu, et, dès le 24 août dans la ville de Grenoble, les bibliothécaires lançaient un mouvement de grève reconductible, toujours en cours aujourd'hui, pour dénoncer la discrimination de l'accès des usagers à ce service public à cause du contrôle du passe sanitaire, notamment pour les publics les plus précaires, éloignés de la vaccination et privés ainsi de l'accès à la culture et aux services essentiels.

Tous les astres étaient alignés au dessus du ciel de Grenoble, d'un côté des agents prêts à perdre des journées de salaire

pour défendre l'accès aux services publics et à la culture, de l'autre, un maire, Éric Piolle, qui avait fièrement brandi son stylo et signé avec une belle détermination une tribune refusant le passe sanitaire et surtout appelant à la mobilisation. On allait voir ce qu'on allait voir et déjà les montagnes alentours retentissaient de la bataille à venir !

Pourtant, ici et là, des grains de sable semblaient commencer à se répandre, tombés d'un sac de plage au retour des congés payés. Ainsi, dès le 11 août, [le journal officiel publiant la loi juste sortie](#), les agents refusant de contrôler le passe sanitaire recevait une lettre personnelle les menaçant de sanctions en cas de refus réitéré, sans doute un habile stratagème de la municipalité pour les inciter à monter d'un cran dans leurs actions.

Poussée par la détermination sans faille de défendre un accès libre et égal aux services publics et à la culture, au même titre au moins que celui d'aller dans les grandes surfaces acheter de la malbouffe, ce qui ne semblait poser aucun problème sanitaire, la grève s'installait et commençait à se répandre inspirant les personnels dans les bibliothèques et médiathèques de tout le territoire.

C'est alors que notre édile, se drapant dans la légitimité républicaine, dans une missive du 9 septembre, lâchait le mouvement qu'il avait appelé de ses vœux quelques semaines auparavant et en appelait à la neutralité et la continuité du service public et au respect de la loi. Nous sommes déjà bien loin du courage et de la volonté d'un autre maire qui le 5 juin 2004 à Bègles fut le premier maire à marier deux personnes de même sexe, ce qui était alors illégal, et en assumait les conséquences.

Dans cette histoire iséroise, nous sommes bien loin de cette

exemplarité et alors même que, impulsées par ce mouvement grenoblois, [des journées de grève nationale des agents des bibliothèques](#) sont désormais lancées, d'abord le 1^{er} et bientôt le 13 octobre, c'est entre ces deux dates que pour faire plier ces agents récalcitrants les procédures disciplinaires pour les sanctionner commencent à se préciser.

Ainsi, en à peine quelques semaines, une même personne aura appelé à un mouvement de refus du pass sanitaire, puis aura tout fait pour l'éteindre, y compris par la menace et les débordements dont l'un de ses adjoints semblent coutumier, et enfin tente de l'annihiler par des sanctions disciplinaires. À l'heure où la méfiance prévaut à l'égard des élus de tous bords, c'est une bien piètre manière de défendre le rôle et la place de ceux-ci.

Nous appelons à l'abandon immédiat et total de toutes les procédures engagées contre les bibliothécaires, de Grenoble et d'ailleurs, refusant le contrôle du pass sanitaire et défendant un accès inconditionnel, gratuit et universel à ces lieux de partage et de culture.

Nous appelons le maire de Grenoble, comme l'ensemble des signataires de cette tribune du 17 juillet, à être en cohérence avec leur texte et à en assumer les conséquences en étant en première ligne pour défendre et redonner un accès libre pour toutes et tous, d'autant plus que ce contrôle s'est désormais étendu aux jeunes de 12 à 17 ans.

Nous exigeons l'abandon immédiat et sans restriction du pass sanitaire pour l'ensemble des services publics et tous les lieux de culture.